CANADA
Province de Québec
Ville de Thetford Mines

Le 19 février 2024

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Thetford Mines tenue à la salle du Conseil le 19 février 2024 à 18 heures 30.

Sont présents les conseillères et les conseillers :

Josée Perreault	Michel Verreault
Adam Patry	Yvan Corriveau
Émilie Rémillard	Luc Champagne
Jean Yves Angers	Anthony Bilodeau

Sous la présidence du maire Marc-Alexandre Brousseau, formant quorum.

Sont également présentes la directrice générale, Marie-Eve Mercier et la greffière, Mélanie Lebrun-Boivin.

1 - PROCLAMATION / OUVERTURE DE LA RÉUNION

2 - ORDRE DU JOUR

2.1- Adoption de l'ordre du jour

2024-79TM

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Verreault
APPUYÉ PAR le conseiller Adam Patry

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant :

- 20.8 Avis de motion (projet n° 2024-235-Z | boulevard Ouellet | ancienne école Curé D'Auteuil).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE

3.1- Adoption du procès-verbal de la séance du 5 février 2024

2024-80TM

ATTENDU le dépôt par la greffière du projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir reçu copie des documents dans les délais prévus par la loi;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean Yves Angers
APPUYÉ PAR le conseiller Yvan Corriveau

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 février 2024 soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - RAPPORTS DES COMMISSIONS PERMANENTES

4.1- Adoption des comptes rendus de la commission permanente des 5 et 12 février 2024

2024-81TM

ATTENDU le dépôt par la greffière des projets de comptes rendus de la commission permanente des 5 et 12 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Champagne
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Verreault

ET RÉSOLU :

QUE les comptes rendus des 5 et 12 février 2024 de la commission permanente de la Ville de Thetford Mines soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5 - CONSEIL MUNICIPAL

6 - RAPPORTS DE LA GREFFIÈRE

7 - GESTION DU TERRITOIRE

8 - SOUMISSIONS / PROPOSITIONS

8.1- Service d'accompagnement lors de processus de dotations

2024-82TM

ATTENDU QUE le Service du capital humain et des affaires juridiques aura besoin d'évaluation de potentiel pour certains processus de dotation;

ATTENDU QUE la firme brh est en mesure de répondre au besoin du Service du capital humain et des affaires juridiques;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 5 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Perreault
APPUYÉ PAR le conseiller Jean Yves Angers

ET RÉSOLU :

QUE les services de la firme brh soient retenus dans l'éventualité que le Service du capital humain et des affaires juridiques ait besoin d'accompagnement lors de certains processus de dotation;

QUE le coût de ces services soit payable à même le budget de fonctionnement de la Ville;

QUE la greffière ou en son absence l'assistante-greffière soient autorisées à signer, pour et au nom de la Ville, l'offre de service avec la firme brh.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2-
Achat d'un désherbeur thermique neuf

2024-83TM

ATTENDU la tenue d'un appel d'offres pour l'achat d'un désherbeur thermique neuf;

ATTENDU QUE la Ville de Thetford Mines a procédé à l'ouverture des soumissions suivantes :

Soumissionnaires	**Montants**
Les Entreprises Kar-Bat inc.	24 395 $
Thetford Armature Division Outils inc.	27 450 $

ATTENDU le rapport de la Division des approvisionnements et services;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 5 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yvan Corriveau
APPUYÉ PAR le conseiller Anthony Bilodeau

ET RÉSOLU :

QUE, pour faire suite aux soumissions reçues, la Ville de Thetford Mines confie à la société Les Entreprises Kar-Bat inc. la fourniture et la livraison d'un désherbeur thermique neuf de marque MSG, modèle Aquapro-535 au coût de 24 395 $, taxes en sus, le tout payable à même le fonds de roulement;

QUE la dépense soit remboursée au fonds de roulement pendant une période de cinq (5) ans, à compter de l'année 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3-
Acquisition d'une plateforme élévatrice de type plafolift

2024-84TM

ATTENDU la tenue d'un appel d'offres pour l'acquisition d'une plateforme élévatrice de type *plafolift*;

ATTENDU QUE la Ville de Thetford Mines a procédé à l'ouverture des soumissions suivantes :

Soumissionnaires	**Montants**
Équipements EMU ltée	16 650,00 $
Cisolift Distribution inc.	18 292,50 $
Toromont ltée Division Battlefield Location d'Équipement	18 339,00 $ *(non conforme)*

Location d'Outils Thetford	18 595,00 $ *(non conforme)*
Thetford Armature Division Outils inc.	26 500,00 $

ATTENDU le rapport de la Division des approvisionnements et services;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 5 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Adam Patry
APPUYÉ PAR la conseillère Émilie Rémillard

ET RÉSOLU :

QUE, pour faire suite aux soumissions reçues, la Ville de Thetford Mines confie à Équipements EMU ltée la fourniture d'une plateforme élévatrice neuve de marque Hangcha, modèle 78XEN, au coût de 16 650 $, taxes en sus, le tout payable à même le fonds de roulement;

QUE la dépense soit remboursée au fonds de roulement pendant une période de cinq (5) ans, à compter de l'année 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4-
Acquisition d'un compresseur à vis

2024-85TM

ATTENDU la tenue d'un appel d'offres pour l'acquisition d'un compresseur à vis;

ATTENDU QUE la Ville de Thetford Mines a procédé à l'ouverture des soumissions suivantes :

Soumissionnaires	Montants
Thetford Armature Division Outils inc.	24 796,00 $
Entreprises Larry inc.	27 954,00 $
Compressair Canada	36 025,00 $
HD Compression inc.	36 673,00 $
Comairco	38 535,00 $
Location RedFox inc.	45 543,46 $

ATTENDU le rapport de la Division des approvisionnements et services;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 5 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Anthony Bilodeau
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Perreault

ET RÉSOLU :

QUE, pour faire suite aux soumissions reçues, la Ville de Thetford Mines confie à Thetford Armature Division Outils inc. la fourniture et la livraison d'un compresseur à vis neuf de marque Omega Power System, modèle Kelvin-22-10-05-120TD, au montant total de 24 796 $, taxes en sus, le tout payable à même le fonds de roulement;

QUE la dépense soit remboursée au fonds de roulement pendant une période de cinq (5) ans, à compter de l'année 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 - AFFAIRES JURIDIQUES

10 - COUR MUNICIPALE

11 - DIRECTION GÉNÉRALE

12 - RESSOURCES HUMAINES

12.1- Demande de congé sans solde | Pompier à temps partiel | Employé n° 2322

2024-86TM

ATTENDU les dispositions concernant le congé sans solde stipulé à la convention collective intervenue entre la Ville de Thetford Mines et le Syndicat des pompiers et pompières du Québec section locale Thetford Mines;

ATTENDU la demande de congé sans solde de l'employé n° 2322;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 5 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Émilie Rémillard
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Champagne

ET RÉSOLU :

QUE la demande de congé sans solde de l'employé n° 2322 pour une durée d'une (1) année à compter du 1er janvier 2024 soit acceptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.2- Embauche en permanence au poste de pompier à temps partiel au Service de la sécurité incendie

2024-87TM

ATTENDU la fin de la période de probation du titulaire du poste de pompier à temps partiel au Service de sécurité incendie;

ATTENDU le rapport d'évaluation effectué par le directeur du Service;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 5 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yvan Corriveau
APPUYÉ PAR le conseiller Adam Patry

ET RÉSOLU :

QUE monsieur François Reeves soit engagé en permanence au poste de pompier à temps partiel au Service de la sécurité incendie, et ce, à compter du 24 janvier 2024;

QUE le salaire et les conditions de travail de monsieur Reeves soient ceux déterminés à la convention collective de travail intervenue entre la Ville et le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Thetford Mines - SCFP7155.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.3- Embauche en permanence au poste de contremaître au Service des travaux publics, du génie et de l'environnement

2024-88TM

ATTENDU la fin de la probation de monsieur Dany Philippon au poste de contremaître au Service des travaux publics, du génie et de l'environnement;

ATTENDU l'évaluation et la recommandation du directeur adjoint;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 5 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Adam Patry
APPUYÉ PAR le conseiller Jean Yves Angers

ET RÉSOLU :

QUE monsieur Dany Philippon soit engagé en permanence au poste de contremaître au Service des travaux publics, du génie et de l'environnement, et ce, à compter du 31 janvier 2024;

QUE le salaire et les conditions de travail de monsieur Philippon soient ceux décrits au recueil des conditions de travail du personnel-cadre de la Ville de Thetford Mines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.4- Permanence au poste de directeur du Service du capital humain et des affaires juridiques

2024-89TM

ATTENDU la fin de la probation de monsieur Pierre-Luc Dubois Paré au poste de directeur du Service du capital humain et des affaires juridiques;

ATTENDU l'évaluation et la recommandation de la directrice générale;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 5 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Perreault
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Verreault

ET RÉSOLU :

QUE monsieur Pierre-Luc Dubois Paré soit engagé en permanence au poste de directeur du Service du capital humain et des affaires juridiques, et ce, à compter du 2 février 2024;

QUE le salaire et les conditions de travail de monsieur Dubois Paré soient ceux décrits au recueil des conditions de travail du personnel-cadre de la Ville de Thetford Mines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.5-
Mouvement | Poste de journalier au Service des travaux publics, du génie et de l'environnement

2024-90TM

ATTENDU l'affichage à l'interne du poste de journalier (classe 3) à la Division voirie et aqueduc du Service des travaux publics, du génie et de l'environnement du 12 au 26 janvier 2024;

ATTENDU les dispositions de la convention collective et les candidatures déposées;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 12 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Adam Patry
APPUYÉ PAR la conseillère Émilie Rémillard

ET RÉSOLU :

QUE monsieur Jimmy Cliche soit nommé à titre de journalier (classe 3) au Service des travaux publics, du génie et de l'environnement, et ce, à compter du 11 mars 2024;

QUE le salaire et les conditions de travail de monsieur Cliche soient ceux décrits à la convention collective intervenue entre la Ville de Thetford Mines et le Syndicat des employés municipaux de la Ville de Thetford Mines (SCFP 5434).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.6-
Embauche au poste de journalier au Service des travaux publics, du génie et de l'environnement

2024-91TM

ATTENDU les besoins de doter des postes de journalier régulier sur appel au Service des travaux publics, du génie et de l'environnement de la Ville de Thetford Mines;

ATTENDU le résultat de la procédure d'affichage;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 5 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Verreault
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Perreault

ET RÉSOLU :

QUE monsieur Mathieu Bouffard soit engagé à titre de journalier régulier sur appel à l'essai au Service des travaux publics, du génie et de l'environnement (classe 3), et ce, à compter du 19 février 2024;

QUE le salaire et les conditions de travail de monsieur Bouffard soient ceux décrits à la convention collective intervenue entre la Ville de Thetford Mines et le Syndicat des employés municipaux de la Ville de Thetford Mines (SCFP 5434).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.7-
Statut de régulier sur appel au Service des travaux publics, du génie et de l'environnement

2024-92TM

ATTENDU l'article 5.06 b) de la convention collective intervenue entre la Ville et le Syndicat des employés municipaux de Thetford Mines prévoyant le statut de régulier sur appel après 1040 heures effectivement travaillées au service de la Ville;

ATTENDU le rapport d'évaluation du supérieur du salarié;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 22 janvier 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Champagne
APPUYÉ PAR le conseiller Yvan Corriveau

ET RÉSOLU :

QUE monsieur Antony Toussaint soit embauché au poste de préposé aux parcs et espaces verts au Service des travaux publics, du génie et de l'environnement à titre de régulier sur appel, et ce, à compter du 22 janvier 2024;

QUE le salaire et les conditions de travail de monsieur Toussaint soient ceux déterminés à la convention collective de travail intervenue entre la Ville et le Syndicat des employés municipaux de Thetford Mines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.8-
Manquement | Employé n°4375

2024-93TM

ATTENDU la recommandation du directeur adjoint du Service des travaux publics, du génie et de l'environnement et du directeur du Service du capital humain et affaires juridiques aux membres du conseil municipal concernant les manquements commis par l'employé n° 4375;

ATTENDU QUE lors de la convocation du 13 février 2024, l'employé n° 4375 n'a pas fourni d'explications permettant de contrer ou minimiser la preuve des manquements qui lui sont reprochés;

ATTENDU QUE les manquements reprochés à l'employé n° 4375 justifient l'imposition d'une mesure disciplinaire en raison de leur nature;

ATTENDU QUE l'employé n° 4375 a été suspendu pour une période de dix (10) jours ouvrables, et ce, du 14 au 27 février 2024 inclusivement;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 19 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Perreault
APPUYÉ PAR le conseiller Adam Patry

ET RÉSOLU :

QUE l'employé n° 4375 soit suspendu, sans solde, pour une durée de dix (10) jours ouvrables, du 14 au 27 février 2024 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13 - **RESSOURCES FINANCIÈRES**

13.1- Emprunt temporaire | Règlement n° 977 | Bassin de rétention Saint-Noël

2024-94TM

ATTENDU la recommandation des membres de la commission des finances et de l'administration municipale en date du 1er février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean Yves Angers
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Champagne

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines contracte un emprunt temporaire pour les paiements totaux ou partiels des dépenses effectuées en vertu du règlement d'emprunt suivant auprès de la Caisse Desjardins de la région de Thetford;

Règlement	**Montant**
977	19 405 100 $

QUE cet emprunt soit remboursé au fur et à mesure de la disponibilité des fonds et/ou lors du financement permanent de ce règlement d'emprunt;

QUE le trésorier ou l'assistante-trésorière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la parfaite exécution des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.2- Demandes d'aides financières

2024-95TM

ATTENDU le dépôt de demandes d'aides financières par divers organismes;

ATTENDU la recommandation des membres de la commission permanente en date des 5 et 12 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yvan Corriveau
APPUYÉ PAR le conseiller Adam Patry

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines octroie les aides financières suivantes :

Organisme | Demandeur	**Événement**	**Montant octroyé ($)**	**Autres (fermeture de rues, récurrence)**
Polyvalente de Black Lake	Secondaire en spectacle	150 $	---
Club de golf et Curling de Thetford		3 500 $	---
Fête de la pêche de Thetford Mines inc. (secteur Black Lake)	Fête de la pêche de Black Lake | 7 au 9 juin 2024	1 500 $	---

Équipe de softball Face de boeuf | Richard Grenier	Tournoi de balle molle | Face de boeuf | 24 au 26 mai 2024	750 $	- Utilisation du terrain de baseball jusqu'à 1h30 les 24 et 25 mai 2024 - Location du terrain de baseball Notre-Dame (valeur de 371 $)
Festival de la Relève de Thetford Mines	Spectacle-bénéfice | Festival de la Relève | 11 mai 2024	---	- Location du Centre Renaud-Fournier le 12 mai 2024 jusqu'à 3 heures (valeur de 695 $)
Association de gymkhana Chaudière-Appalaches	Compétitions équestres | 25 et 26 mai 2024 | 6 et 7 juillet 2024 | 20 et 21 juillet 2024	---	- Utilisation du site équestre du 845, 9e Rue Sud
École Saint-Noël	Triathlon | École Saint-Noël | 16 juin 2024	---	- Location de la piscine de Thetford et frais du sauveteur (valeur de 450 $) - Fermetures de rues le 16 juin, de 8h à 13h : * rue Lapierre entre la rue Lafontaine et la 9e Rue; * rue du Golf entre les rues Saint-Alphonse Sud; * rue Lafontaine entre les rues Perreault et Lapierre
Association des amateurs de ranchs de la région de l'Amiante (A.A.R.R.A.)		100 $ (publicité)	---
Polyvalente de Thetford Mines	Secondaire en spectacle | 28 mars 2024	150 $	---
Défi des Demois'Ailes	12e édition du défi des Demois'Ailes | 10 au 14 juillet 2024	500 $	---
Tournoi de golf | CCITM			Achat de trois (3) billets pour l'événement pour un total de 450 $ (excluant les taxes)
Baseball Senior Thetford		15 000 $	Selon les termes de l'entente à intervenir entre les parties
Volleyball Thetford	Organisation de deux événements sur le territoire de la Ville en avril et en août 2024	800 $	Selon le plan de partenariat déposé
Cégep de Thetford	Publicité dans l'agenda 2024-2025	400 $	Publicité sur une page entière couleur ou couverture

QUE ces aides financières soient octroyées conditionnellement à la tenue des événements et financées à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.3-
Acceptation de la liste des chèques | Janvier 2024

2024-96TM

ATTENDU QUE le Service des ressources financières a déposé la liste des chèques du mois de janvier 2024;

ATTENDU la recommandation des membres de la commission permanente en date du 19 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Verreault
APPUYÉ PAR le conseiller Adam Patry

ET RÉSOLU :

QUE le bordereau des comptes fournisseurs au montant de 3 038 445,62 $ pour la période du 1er au 31 janvier 2024 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 - GREFFE

14.1-
Division du territoire de la Ville de Thetford Mines en districts électoraux | Élections 2025

2024-97TM

ATTENDU QUE la Ville de Thetford Mines procède à la division de son territoire en districts électoraux tous les quatre (4) ans;

ATTENDU QUE sa division actuelle en districts électoraux respecte les articles 9, 11 et 12 ou, selon le cas, 12.0.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2);

ATTENDU QUE la Ville demande la reconduction de sa division avant le 15 mars de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale;

ATTENDU QUE sa demande de reconduction est accompagnée du document prévu à l'article 12.1 et que ce document indique le nombre d'électrices et d'électeurs de chacun des districts électoraux en vigueur;

ATTENDU QUE la Commission de la représentation électorale transmettra à la Ville une copie certifiée conforme de la décision qui confirme ou non que la Ville remplit les conditions pour reconduire la même division;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 12 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Émilie Rémillard
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Perreault

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines demande à la Commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour reconduire la division actuelle de son territoire en districts électoraux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2-
Addenda | Entente d'utilisation de la piste de course située au 607, rue Flintkote

2024-98TM

ATTENDU l'entente intervenue entre M. Olivier Brouard et la Ville de Thetford Mines concernant l'encadrement de l'utilisation de la piste de course située au 607, rue Flintkote, pour les années 2023 à 2027;

ATTENDU la volonté des parties de modifier une partie de cette entente afin d'autoriser la tenue de quatre (4) activités de courses de 12h à 20h pour l'année 2024;

ATTENDU l'orientation des membres de la commission permanente en date du 19 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Anthony Bilodeau
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Verreault

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines approuve les termes de l'addenda à intervenir avec M. Olivier Brouard pour la modification de l'entente concernant l'utilisation de la piste de course située au 607, rue Flintkote, et ce, uniquement, afin d'autoriser la tenue de quatre (4) activités de courses de 12 h 00 à 20 h 00 pour l'année 2024;

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence l'assistante-greffière, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Thetford Mines, tous les documents nécessaires à la parfaite exécution des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.3-
Permission d'un droit d'accès aux véhicules hors route sur le territoire de la Ville

2024-99TM

ATTENDU la demande du Club Quad Amiante;

ATTENDU la recommandation des membres de la commission de la sécurité publique du 26 janvier 2022;

ATTENDU l'orientation des membres de la commission permanente en date du 19 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Champagne
APPUYÉ PAR le conseiller Jean Yves Angers

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines autorise la circulation des véhicules hors route aux membres du Club Quad Amiante sur 0,06 km sur la 9e Rue Sud, près de l'intersection du chemin du Mont-Granit, et sur le chemin du Mont-Granit entre la 9e Rue et les limites de la municipalité d'Adstock.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.4-
Autorisation de mise en vente publique d'un immeuble

ATTENDU l'adoption de la Politique de vente et d'aliénation d'immeubles appartenant à la Ville de Thetford Mines;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 19 février 2024;

2024-100TM

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Verreault
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Champagne

ET RÉSOLU :

QUE, conformément à la *Politique de vente et d'aliénation d'immeubles appartenant à la Ville de Thetford Mines*, la greffière soit autorisée à procéder, pour et au nom de la Ville de Thetford Mines, à la mise en vente publique de l'immeuble situé au 104, rue Bédard Ouest selon les termes stipulés dans la fiche de propriété.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.5-
Convention d'aide financière au transport collectif 2023-2024

2024-101TM

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 4 de la *Loi sur les transports* (RLRQ, c. T-12), le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMQ) peut accorder des subventions pour fins de transport;

ATTENDU QUE, en vertu de l'approbation du Conseil du trésor du 7 novembre 2023, le MTMQ est autorisé à verser à la Ville de Thetford Mines une aide financière, au cours de l'exercice financier 2023-2024, pour le financement du transport collectif;

ATTENDU la recommandation des membres de la commission permanente en date du 19 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Émilie Rémillard
APPUYÉ PAR le conseiller Anthony Bilodeau

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines accepte le versement d'une aide financière d'une somme de 277 117 $ du MTMQ pour le financement du transport collectif et approuve les termes de la Convention d'aide financière au transport collectif jointe aux présentes;

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence l'assistante-greffière, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Thetford Mines, la Convention d'aide financière et tous les documents en lien avec les présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15 - SERVICE DE POLICE

16 - **SÉCURITÉ INCENDIE**

16.1-
Demande d'aide financière | Programmes de formation Pompier I et Pompier II

2024-102TM

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la Ville de Thetford Mines désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la Ville de Thetford Mines prévoit la formation de six (6) pompiers pour le programme Pompier II au cours de l'année 2024 pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Appalaches en conformité avec l'article 6 du Programme;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 12 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Perreault
APPUYÉ PAR le conseiller Yvan Corriveau

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines dépose et présente une demande d'aide financière pour la formation de pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique;

QUE cette demande prévoit la formation de six (6) pompiers pour le programme Pompier II au cours de l'année 2024;

QUE la présente résolution soit acheminée à la MRC des Appalaches;

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence l'assistante-greffière, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents en exécution des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17 - TRAVAUX PUBLICS, GÉNIE ET ENVIRONNEMENT

18 - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

18.1- Contribution monétaire pour fins de parc | Lot n° 6 614 138

2024-103TM

ATTENDU le plan de lotissement déposé au Service de l'urbanisme et du développement économique pour une propriété située sur le rang de la Chapelle et dont le nouveau lot se situe sur le chemin du Lac-Bécancour;

ATTENDU l'application des articles 9 et 10 du *Règlement de lotissement nº 149* de la Ville de Thetford Mines pour favoriser l'établissement, le maintien et l'amélioration de parcs et de terrains de jeux, ainsi que la préservation d'espaces naturels municipaux;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 5 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Anthony Bilodeau
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Verreault

ET RÉSOLU :

QUE, relativement à la demande nº 2024-004, la contribution pour fins de parcs payable à la Ville de Thetford Mines soit d'une somme de 2 440 $ en raison du lotissement d'un nouveau terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.2- Proposition d'achat d'un terrain | Lot n° 6 612 421

2024-104TM

ATTENDU le dépôt d'une offre d'achat soumise par l'Atelier du Bois David Gilbert pour l'acquisition des terrains industriels regroupés sur le nouveau lot n° 6 612 421;

ATTENDU QUE le prix de vente des terrains est établi à 5,92 $ du mètre carré;

ATTENDU la recommandation du Service de l'urbanisme et du développement économique du 11 septembre 2023;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 19 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yvan Corriveau
APPUYÉ PAR la conseillère Émilie Rémillard

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines vende à l'Atelier du Bois David Gilbert un terrain industriel, un lot numéro 6 612 421 situé sur la rue des Entreprises dans le secteur Robertsonville, au coût de 5,92 $ du mètre carré;

QUE la construction pour le projet de scierie, de serre et de séchoir sur la rue des Entreprises devra débuter dans les deux (2) ans suivant l'achat du terrain. Une clause de rachat indiquera que la Ville de Thetford Mines se garde le droit de récupérer le terrain si le projet n'a pas lieu, et ce, à 95 % du prix qu'il a été vendu;

QUE les honoraires du notaire, de même que les frais de publications et des copies soient assumés par l'Atelier du Bois David Gilbert;

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence l'assistante-greffière, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Thetford Mines, tous les documents nécessaires à la parfaite exécution de la vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19 - **LOISIRS ET CULTURE**

19.1-
Fonds régions et ruralité | Appui au projet de développement et visibilité de la CDC-Appalaches

2024-105TM

ATTENDU le dépôt par la Corporation de développement communautaire des Appalaches d'une demande d'aide financière au volet 2 | Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC des Appalaches pour le projet de développement et visibilité de la CDC-Appalaches;

ATTENDU la recommandation du Service des loisirs et de la culture;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 19 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Champagne
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Perreault

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines appuie la demande d'aide financière de la Corporation de développement communautaire des Appalaches au *Fonds régions et ruralité, volet 2 | Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC des Appalaches* pour le projet de développement et visibilité de la CDC-Appalaches.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19.2-
Fonds régions et ruralité | Appui au projet de lancement d'un marché hivernal du Marché public de Thetford

2024-106TM

ATTENDU la volonté du Marché public de Thetford de présenter une demande dans le cadre du *Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC;*

ATTENDU la recommandation du Service des loisirs et de la culture;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 19 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean Yves Angers
APPUYÉ PAR le conseiller Yvan Corriveau

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines appuie la demande d'aide financière du Marché public de Thetford au *Fonds régions et ruralité, volet 2 | Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC des Appalaches* pour le projet de lancement d'un marché hivernal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19.3-
Fonds régions et ruralité | Appui au projet d'embellissement des cimetières Saint-Alphonse et Saint-Maurice du Comité d'embellissement des cimetières Saint-Alphonse et Saint-Maurice

2024-107TM

ATTENDU la volonté du Comité d'embellissement des cimetières Saint-Alphonse et Saint-Maurice de Thetford de présenter une demande dans le cadre du *Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC;*

ATTENDU la recommandation du Service des loisirs et de la culture;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 19 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Adam Patry
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Verreault

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines appuie la demande d'aide financière du Comité d'embellissement des cimetières Saint-Alphonse et Saint-Maurice de Thetford au *Fonds régions et ruralité, volet 2 | Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC des Appalaches* pour le projet d'embellissement des cimetières Saint-Alphonse et Saint-Maurice.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19.4-
Fonds régions et ruralité | Appui au projet d'exploitation d'une équipe de baseball amateur du Baseball Senior Thetford

ATTENDU la volonté de Baseball Senior de Thetford de présenter une demande dans le cadre du *Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC;*

ATTENDU la recommandation du Service des loisirs et de la culture;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 19 février 2024;

2024-108TM

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Verreault
APPUYÉ PAR le conseiller Adam Patry

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines appuie la demande d'aide financière de Baseball Senior Thetford au *Fonds régions et ruralité, volet 2 | Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC des Appalaches* pour le projet d'exploitation d'une équipe de baseball amateur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19.5- Réception civique | Hommage aux bénévoles

2024-109TM

ATTENDU la volonté de saluer l'action bénévole des personnes qui oeuvrent au sein de la collectivité thetfordoise;

ATTENDU la recommandation de la commission du Service des loisirs et de la culture en date du 17 janvier 2024;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la commission permanente en date du 19 février 2024;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yvan Corriveau
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Champagne

ET RÉSOLU :

QUE la réception civique Hommage aux bénévoles ait lieu selon les modalités suivantes :

1. QUE les mêmes catégories soient représentées soit culturelle, sportive, implication citoyenne, événementielle, de la relève;
2. QU'un organisme sur le territoire de la Ville de Thetford Mines soit honoré ;
3. QUE la formule de la soirée soit sous forme de réception civique incluant un souper de type buffet;
4. QUE le montant budgété pour cet événement lors de l'exercice budgétaire 2024 soit de 10 000 $, incluant un montant de 650 $ pour l'achat de trophées.

QUE le tout soit financé à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20 - LÉGISLATION

20.1- Adoption du Règlement n° 988 (projet n° 2023-234-Z | voie ferrée)

La greffière mentionne l'objet du règlement.

ATTENDU QUE le second projet de règlement 2023-234-Z a été adopté lors de la séance du conseil tenue le 22 janvier 2024 et que l'avis de motion a été donné ce même jour;

2024-110TM

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Adam Patry
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Champagne

ET RÉSOLU :

QUE le règlement n° 988 intitulé **Règlement de concordance amendant le *Règlement de zonage n° 148* dans le but d'établir les distances séparatrices à respecter entre une voie ferrée et des usages résidentiel, communautaire et de loisir** soit adopté sans changement;

QUE le texte intégral de ce règlement soit consigné aux Livres des règlements de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.2-
Adoption du projet de règlement n° 2024-104-PU (îlots de chaleur)

2024-111TM

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean Yves Angers
APPUYÉ PAR le conseiller Anthony Bilodeau

ET RÉSOLU :

QUE le projet de **Règlement amendant le *Plan d'urbanisme n° 147* dans le but d'ajouter des dispositions concernant les îlots de chaleur** soit adopté et que le numéro 2024-104-PU lui soit attribué;

QUE ce projet de règlement soit soumis à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption lors d'une assemblée publique qui se tiendra à la salle du conseil située à l'hôtel de ville au 144, rue Notre-Dame Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.3-
Adoption du second projet de règlement n° 2024-235-Z (boulevard Ouellet | ancienne école Curé D'Auteuil)

2024-112TM

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Émilie Rémillard
APPUYÉ PAR le conseiller Jean Yves Angers

ET RÉSOLU :

QUE le second projet de **Règlement amendant le *Règlement de zonage nº 148* dans le but d'augmenter le nombre maximum de logements autorisés et la hauteur maximale d'un bâtiment dans la zone 2639C, située en bordure du boulevard Ouellet** (le projet n° 2024-235-Z), soit adopté sans changement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.4-
Adoption d'un plan d'aménagement d'ensemble en bordure de la rue de la Gare

2024-113TM

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme est favorable à l'adoption du plan d'aménagement d'ensemble qui propose la construction de 10 habitations multifamiliales isolées de six (6) logements et la construction de 12 logements sur trois (3) étages et la possibilité qu'un immeuble de six (6) logements pourrait s'ajouter sur la propriété située sur la rue de la Gare;

ATTENDU la consultation publique tenue à propos de ce projet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Anthony Bilodeau
APPUYÉ PAR la conseillère Émilie Rémillard

ET RÉSOLU :

QUE le plan d'aménagement d'ensemble soumis pour les terrains situés sur la rue de la Gare et qui vise la construction de 10 habitations multifamiliales isolées de six (6) logements et la construction de 12 logements sur trois (3) étages et la possibilité qu'une habitation supplémentaire de six (6) logements soit éventuellement ajoutée, soit accepté, le tout conformément aux dispositions du *Règlement nº 227 sur le plan d'aménagement d'ensemble*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.5-
Adoption du projet de règlement n° 2024-02 (emprunt de 4 692 900 $ | réfection chemin du Mont-Granit)

2024-114TM

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Perreault
APPUYÉ PAR le conseiller Jean Yves Angers

ET RÉSOLU :

QUE le projet de **Règlement décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 4 692 900 $ pour des travaux de réfection d'infrastructures routières sur le chemin du Mont-Granit, entre la rue Saint-Alphonse et le 1874, chemin du Mont-Granit Est** soit adopté et que le numéro 2024-02 lui soit attribué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.6-
Avis de motion (projet n° 2024-104-PU | îlots de chaleur)

Le conseiller Adam Patry donne avis que sera présenté, pour étude et adoption, le projet de **Règlement amendant le *Plan d'urbanisme n° 147* dans le but d'ajouter des dispositions concernant les îlots de chaleur**, le tout selon les dispositions du projet de règlement n° 2024-104-PU.

20.7-
Avis de motion (projet n° 2024-02 | emprunt de 4 692 900 $ | réfection du chemin du Mont-Granit)

Le conseiller Yvan Corriveau donne avis que sera présenté, pour étude et adoption, le **Règlement décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 4 692 900 $ pour des travaux de réfection d'infrastructures routières sur le chemin du Mont-Granit, entre la rue Saint-Alphonse et le 1874, chemin du Mont-Granit Est,** le tout conformément aux dispositions du projet de règlement n° 2024-02.

20.8-
Avis de motion (projet n° 2024-235-Z | boulevard Ouellet | ancienne école Curé D'Auteuil)

La conseillère Émilie Rémillard donne avis que sera présenté, pour étude et adoption, le projet de **Règlement amendant le *Règlement de zonage n° 148* dans le but d'augmenter le nombre maximum de logements autorisés et la hauteur maximale d'un bâtiment dans la zone 2639C, située en bordure du boulevard Ouellet**, le tout selon les dispositions du projet de règlement n° 2024-235-Z.

21 - PÉRIODE DE QUESTIONS

21.1- Période de questions

Les citoyens ont été invités, par les différentes publications faites par la Ville, à transmettre leurs questions à poser au conseil municipal par téléphone ou par écrit.

Et cette réunion se termine à 19h23.

La greffière, Mélanie Lebrun-Boivin	Le maire, Marc-Alexandre Brousseau

MLB/mcj